

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



RHONE

Publié le 23 avril 2026

## Délibération du Conseil Municipal du 20 avril 2026

### Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 14

Pouvoir : 5

Votants : 19

### Date de Convocation du Conseil Municipal :

14 avril 2026

L'an deux mil vingt six, le vingt avril à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Aymeric GIRARDON Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Rémi BROSSIER, Delphine CHARVIEUX, Raphaël DELOIN, Eva DRUT, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Jean-Michel GOLFIER, Jérôme JEANPIERRE, Elvine LEON, Karine LORENZO, Caroline MIRANDA et Léo MOLINIE.

Excusés : Alain BENISTY (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON), Olivier CHAMBE (pouvoir donné à Elvine LEON), Vincent PEYRE (pouvoir donné à Léo MOLINIE), Magali PICARD (pouvoir donné à Caroline MIRANDA) et Sophie VERCHERE (pouvoir donné à Isabelle BONNET).

### **2026-28 Délibération relative à la composition des comités consultatifs**

**Rapporteur** : Aymeric GIRARDON

Pour faire fonctionner ces différents comités consultatifs, Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de s'inscrire dans les comités consultatifs de leur choix.

Le maire sera le président d'office de chaque comité consultatif. A la première réunion de chaque comité consultatif, un vice-président (homme ou femme) sera désigné parmi les élus municipaux.

Afin de respecter la pluralité du scrutin de l'élection municipale, les comités consultatifs seront composés d'élus de la liste majoritaire et de chaque liste minoritaire.

Chaque comité consultatif sera composé de 6 élus répartis comme suit : 4 de la liste majoritaire et 2 de la liste minoritaire. A défaut, la liste majoritaire pourra compléter le nombre d'élus si l'autre liste ne présente pas de candidats.

Ces comités consultatifs seront également accessibles aux membres extérieurs de la société civile.

Chaque liste peut flécher jusqu'à deux membres extérieurs issus de leur liste. Auxquelles peuvent s'ajouter jusqu'à deux personnes qui ne sont sur aucune liste, sans que le nombre total ne puisse dépasser 4 membres extérieurs.

VU l'article L 2121-22 du CGCT ;

VU le résultat du scrutin de l'élection municipale ;

VU les candidatures des élus dans les différents comités consultatifs ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **DE FIXER** à 6 élus le nombre de membres répartis comme suit : 4 élus de la liste majoritaire et 2 élus de la liste minoritaire pour chaque comité consultatif ;
- **DE DIRE** que la liste majoritaire peut compléter le nombre d'élus de chaque comité consultatif si l'autre liste ne présente pas de candidats ;
- **DE FIXER** à 2 le nombre de personnes extérieures maximum issues de chaque liste pouvant être fléchées par liste ;
- **DE FIXER** à 2 le nombre de personnes extérieures maximum non fléchées par une des deux listes ;
- **DE LIMITER** à 4 le nombre de membres extérieurs par comité consultatif ;
- **DE NOMMER** les membres de ces comités consultatifs selon le tableau ci-après :

Nom du comité consultatif	Liste des membres élus	Membres extérieurs
Agriculture + vie économique	1- Caroline MIRANDA 2- Rémi BROSSIER 3- Alain BENISTY 4- Karine LORENZO 5- Olivier CHAMBE 6 – Elvine LEON	1- 2- 3- 4-
Bâtiments communaux Cimetière Patrimoine	1- Jean-Pierre BLANCHARD 2- Evelyne GIRARDON 3- Léo MOLINIE 4- Sophie VERCHERE 5- Rémi BROSSIER 6 - Jean-Michel GOLFIER	1- 2- 3- 4-
Cœur de Village + environnement	1- Evelyne GIRARDON 2- Jean-Pierre BLANCHARD 3- Karine LORENZO 4- Magali PICARD 5- Vincent PEYRE 6 - Rémi BROSSIER	1- 2- 3- 4-
Communication + culture	1- Delphine CHARVIEUX 2- Léo MOLINIE 3- Rémi BROSSIER 4- Jérôme JEANPIERRE 5- 6 -	1- 2- 3- 4-
Education Enfance Jeunesse	1- Isabelle BONNET 2- Rémi BROSSIER 3- Caroline MIRANDA 4- Jean-Pierre BLANCHARD 5- Raphaël DELOIN 6 - Eva DRUT	1- 2- 3- 4-
Evènementiel	1- Magali PICARD 2- Raphaël DELOIN 3- Evelyne GIRARDON 4- Delphine CHARVIEUX 5- Karine LORENZO 6 - Rémi BROSSIER	1- 2- 3- 4-

Sécurité Eclairage Public Réseaux secs	1- Léo MOLINIE 2- Jean-Pierre BLANCHARD 3- Raphaël DELOIN 4- Vincent PEYRE 5- 6 -	1- 2- 3- 4-
Vie associative Sports et équipements sportifs	1- Raphaël DELOIN 2- Magali PICARD 3- Jérôme JEANPIERRE 4- 5- 6 -	1- 2- 3- 4-

En bleu : liste « Générations Fleurieux »

En noir : membres extérieurs

En vert : liste « Nouvel élan pour Fleurieux »

Un appel à candidatures pour les membres extérieurs sera diffusé sur les différents supports de communication et sera validé au prochain conseil municipal.

Le Maire  
Aymeric GIRARDON

La secrétaire de séance  
Caroline MIRANDA

